

Tél : 04 66 46 80 63

Des frais de dossier d'un montant de 15 euros s'appliquent uniquement pour les Locations en Juillet et Août.

Tous les appareils à résistance électrique chauffante sont interdits sur les emplacements de camping
Ex : Plancha électrique, barbecue électrique, bouilloire, plaque électrique, souffleur chauffant, radiateur, ...)

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente.

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.campinglapalhere.com.

Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 - Conditions de réservation

2.1 Prix et règlement

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. La taxe de séjour est comprise dans le prix de votre séjour.

Pour les réservations: Toute réservation est nominative et ne peut être cédée. La réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservation. **Le règlement du solde du séjour se fait 30 jours avant l'arrivée (sans rappel du camping)**, soit par carte bancaire, soit par chèque, soit par chèques vacances, e-chèques-vacances, soit par virement bancaire international.

Pour toute réservation faite à moins de 30 jours du séjour, le règlement de la totalité du séjour sera obligatoire.

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 7 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et le montant du séjour restera acquis à la direction du camping.

2.2 Modification de réservation

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

2.3 Annulation

Pour toute annulation et conformément à l'article L221-28 du code de la consommation, il est rappelé aux clients qu'ils ne disposent d'aucun droit de rétractation et aucun remboursement. Acompte, frais de dossier ou autre ne lui seront pas restitués. Les règlements et acomptes restent acquis aux prestataires quelque soit le délai précédent le séjour. Si le client a souscrit l'option assurance annulation, proposée dans le contrat, auprès de notre prestataire « campez couvert », celui-ci pourra prétendre aux modalités de l'assurance souscrite. Il devra envoyer un courrier ou un mail au prestataire du séjour et prendre contact auprès de campez couvert.

Tout séjour interrompu du fait du vacancier ne donnera lieu à aucun remboursement.

Pour obtenir un éventuel dédommagement ou le remboursement de votre séjour nous vous invitons à souscrire une assurance annulation INCLUS une extension COVID ou d'interruption de séjour (selon leurs conditions) lors de la réservation. (2.7 % du montant du séjour)

2.4 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation). Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation et ne bénéficiera d'aucun remboursement, quel qu'il soit.

Article 3 - Déroulement du séjour

3.1 Arrivées et Départs

En location et en camping : les arrivées s'effectuent à partir de 15h, les départs s'effectuent avant 10h pour les locations et avant 12h00 pour les emplacements

3.2 Caution

Une caution obligatoire de 300 € par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera rendue le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de l'accueil, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, **la caution sera détruite par nos soins.**

3.3 Départ

Tout retour de clé (en cas de perte, une facturation de 15 euros) ou libération de la location après 10h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute libération de l'emplacement après 12h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

3.4 Animaux

Les animaux sont admis en laisse et ne doivent en aucun cas rester seuls dans la location ou l'emplacement. Ils doivent être tatoués et posséder un carnet de vaccination à jour. Les chiens doivent être tenus en laisse, éloignés des unités publiques (blocs sanitaires, aires de jeux pour enfants...). Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont strictement interdits. **Veillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping.**

3.6 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

Article 4 - Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat.

Votre séjour :

Pour préparer votre séjour : Il est indispensable de vous munir de votre linge de lit (draps, taies d'oreiller : possibilité de location sur réservation)

En cas d'arrivée tardive (après 19h00) ou d'empêchement de dernière minute, il est impératif de prévenir le camping.

Il est strictement interdit d'allumer un feu (barbecue personnel) ou feu de camp sur le camping.

Pendant votre séjour, nous vous demandons de respecter tous les balisages et consignes de sécurité telles qu'elles vous seront affichées.

"Pour le confort et la tranquillité de tous nos vacanciers, nous vous rappelons que le silence doit être respecté à partir de 22h."

Article 5 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Mende.